

Rapport sur les pratiques d'inscription équitables Travailleurs sociaux (2019)

Les réponses ci-dessous ont été remises au BCE par les professions réglementées.

Le présent Rapport sur les pratiques d'inscription équitables a été préparé tel qu'exigé par :

- l'article 20 et le paragraphe 23 (1) de la *Loi sur l'accès équitable aux professions réglementées et aux métiers à accréditation obligatoire* (LAEPRMAO) pour les professions réglementées mentionnées à l'annexe 1 de la LAEPRMAO;
- le Code des professions de la santé énoncé à l'annexe 2 de la *Loi sur les professions de la santé réglementées* (LPSR), paragraphes 22.7 (1) et 22.9 (1), pour les ordres des professions de la santé.

Index

1. Informations qualitatives
2. Informations quantitatives
3. Présentation

1. Informations qualitatives

a) Exigences en matière d'inscription, y compris les solutions de remplacement acceptables

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

b) Évaluation des titres de compétences

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

c) Fourniture de décisions, réponses et motifs dans un délai raisonnable

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

d) Droits

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Le 1^{er} janvier 2019, une hausse de 20 \$ a été appliquée aux droits d'inscription, les portant à 330 \$ (230 \$ pour les personnes qui font une demande d'inscription avant le 31 décembre de l'année durant laquelle elles obtiennent leur diplôme de travail social). Comme par le passé, les droits d'inscription sont perçus suivant un prorata trimestriel, en fonction de la date d'inscription, autrement dit, un remboursement partiel de ces droits est accordé aux personnes qui s'inscrivent au deuxième, troisième ou quatrième trimestre de l'année civile.

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Cette augmentation modérée semble avoir eu un impact minimal sur les candidats.

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

Une hausse des droits d'inscription (et de la cotisation annuelle) s'est avérée nécessaire. Pour que l'Ordre puisse remplir au mieux son mandat de protection du public, les droits et cotisations versés par ses membres doivent refléter ses coûts de fonctionnement réels.

Toute hausse des droits suppose l'apport de changements à divers moyens de communication avec les membres et les personnes souhaitant s'inscrire, notamment aux formulaires et aux guides de présentation d'une demande d'inscription, à la correspondance et au site Web de l'Ordre, et suppose aussi une mise à jour de la programmation de la base de données du site Web.

e) Délais

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

f) Politiques, procédures et(ou) processus, y compris règlements administratifs

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

- 1) En 2019, l'Ordre a ajouté une nouvelle question sur le formulaire d'inscription demandant à la personne d'indiquer si elle est actuellement membre ou si elle a été membre d'un autre organisme de réglementation. Nous avons aussi commencé à poser cette question à tous les membres au renouvellement. La personne doit fournir le nom et l'adresse de l'organisme de réglementation ainsi que les dates d'adhésion.
- 2) En juillet 2019, l'Ordre a introduit un nouveau processus d'inscription pour les travailleurs sociaux qui habitent et qui sont membres en règle dans une autre administration canadienne et qui veulent offrir des services de travail social en Ontario, pouvant le faire uniquement par voie électronique. La personne paie des droits d'inscription réduits, doit signer un protocole d'entente et être membre actif dans sa propre province ou territoire.

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

- 1) Un impact sur les candidats n'a pas été identifié.
- 2) Avec la prédominance des communications électroniques, les services de travail social sont de plus en plus fournis par une variété de moyens. Une travailleuse sociale qui est inscrite dans une autre province et qui fournit ses services par voie électronique peut maintenant exercer en Ontario avec des frais d'inscription symboliques, tout en demeurant redevable de ses actes.

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

- 1) L'ajout sur le formulaire d'inscription de la nouvelle question concernant l'adhésion à tout autre organisme de réglementation facilite et renforce notre mandat de protection du public car l'Ordre est ainsi en mesure de confirmer l'historique des adhésions auprès d'autres ordres de réglementation (y compris l'information relative à la discipline ou à la conduite). Le personnel vérifie régulièrement le statut d'inscription de la personne et les informations éventuelles consignées au tableau public des autres organismes et au besoin fait un suivi auprès de l'organisme en question.
- 2) Pour le moment, l'impact sur l'Ordre est minimal car le processus est en place depuis peu de temps.

g) Ressources pour les candidats

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

h) Processus d'examen ou d'appel

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

i) Accès aux dossiers des candidats

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

j) Formation et ressources pour le personnel de l'inscription, le Conseil, et les membres des comités

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Comme dans les années précédentes, une vaste formation continue appropriée est fournie à tout le personnel de l'Ordre (en particulier au personnel chargé des inscriptions) ainsi qu'aux membres du Conseil et à ceux du Comité d'appel des inscriptions. La formation vise à s'assurer que le personnel travaillant à tous les niveaux du processus d'inscription soit toujours au courant des réglementations pertinentes en vigueur.

-
-

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Grâce à la formation utile et pertinente qu'il propose au personnel impliqué dans le processus d'inscription, l'Ordre fait en sorte que l'inscription soit une expérience positive pour les candidats.

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

En maintenant leurs connaissances et leur compétence à jour, les membres du personnel, du Conseil et des comités sont en mesure d'aider les candidats à toutes les étapes du processus d'inscription.

k) Accords de reconnaissance mutuelle

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée.

Pas de changements cette année

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Pas de changements cette année

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

Pas de changements cette année

I) Autres (inclure tous points qui s'appliquent)

i. Décrivez toutes améliorations/tous changements mis en place au cours de l'année écoulée

Fin 2019, l'Ordre a commencé à envoyer un sondage aux nouveaux membres afin de recueillir des données et des commentaires sur leur expérience à l'inscription.

ii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur les candidats.

Le sondage ayant été introduit très récemment, nous n'avons à ce stade-ci que des données provisoires. Par conséquent, aucun impact sur les candidats ne peut être encore observé. Une fois que nous aurons reçu un nombre important de réponses, nous pourrons commencer à analyser les données et à dégager les tendances et les domaines à améliorer.

iii. Décrivez l'impact de ces améliorations/changements sur votre organisme.

Comme indiqué ci-dessus, le temps venu, l'analyse des résultats du sondage permettra à l'Ordre de mieux cerner les domaines à améliorer.

Décrivez toutes les améliorations et tous les changements relatifs à l'inscription qui ont été apportés à votre loi habilitante ou à vos règlements l'année dernière.

Pas de changements cette année

a) Langues

Indiquez les langues dans lesquelles les documents d'information relatifs à la demande d'inscription sont disponibles pour l'année sur laquelle porte le rapport :

Langue	Oui/Non
---------------	----------------

Français	Oui
-----------------	-----

Anglais	Oui
----------------	-----

Autre (veuillez préciser)

Commentaires supplémentaires

b) Sexe des candidats

Indiquez le nombre de candidats dans chaque catégorie pertinente.

Sexe	Nombre de candidats
-------------	----------------------------

Hommes	261
---------------	-----

Femmes	1802
---------------	------

Aucun de ce qui précède 10

Commentaires supplémentaires :

c) Sexe des membres

Indiquez le nombre de membres dans chaque catégorie pertinente. Choisissez l'option qui correspond le mieux à la terminologie qu'utilise votre organisme.

Sexe	Nombre de membres
Hommes	2731
Femmes	16964
Aucun de ce qui précède	31

Commentaires supplémentaires :

d) Pays/provinces où les candidats ont reçu leur formation initiale

Indiquez le nombre de candidats par province/pays où ils ont reçu leur formation initiale* propre à leur profession ou métier.

Ontario	Autres prov. canadiennes	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
1632	197	97		61	2073
			Albanie	1	
			Allemagne	1	
			Australie	5	
			Bangladesh	1	
			Brésil	2	
			Chine	1	
			Corée, République de	1	
			Hong Kong	7	
			Inde	43	
			Iran	2	
			Irlande	2	
			Israël	1	
			Jamaïque	4	
			Nigeria	2	
			Nouvelle-Zélande	1	
			Pakistan	2	
			Pays-Bas	1	
			Roumanie	1	
			Royaume-Uni	6	
			Turquie	1	
			Zimbabwe	1	
			Total	86	

¹ Compte tenu du fait que les candidats pourraient avoir reçu leur formation dans de multiples provinces/pays, aux fins de cette question, inclure seulement la province/le pays où un grade, diplôme ou autre certificat correspondant au niveau d'entrée requis pour exercer la profession ou le métier a été obtenu.

Commentaires supplémentaires :

e) Pays/provinces où les candidats devenus membres inscrits ont reçu leur formation initiale

Indiquez le nombre de candidats qui sont devenus membres inscrits dans le pays/la province où ils ont reçu leur formation initiale* propre à leur profession ou métier.

Ontario	Autres prov. canadiennes	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
1512	133	82	Allemagne 1	32	1819
			Australie 3		
			Bangladesh 1		
			Bosnie-Herzégovine 1		
			Brésil 1		
			Guyana 1		
			Hong Kong 4		
			Inde 34		
			Irlande 1		
			Israël 1		
			Jamaïque 2		
			Nigeria 1		
			Pakistan 1		
			Pays-Bas 1		
			Turquie 1		
			Royaume-Uni 4		
Zimbabwe 1					
			Total 60		

fins de cette question, inclure seulement la province/le pays où un grade, diplôme ou autre certificat correspondant au niveau d'entrée requis pour exercer la profession ou le métier a été obtenu.

Commentaires supplémentaires :

f) Pays/provinces où les membres ont reçu leur formation initiale

Indiquez le total des membres inscrits par pays/province où ils ont reçu leur formation initiale* propre à leur profession ou métier.

Ontario	Autres prov. canadiennes	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
15930	1523	1262	Afrique du Sud 21	176	18605
			Albanie 11		
			Allemagne 6		
			Argentine 2		
			Australie 14		
			Bangladesh 8		
			Belgique 3		
			Burundi 1		
			Chili 2		
			Chine 1		
			Colombie 7		

Ontario	Autres prov. canadiennes	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
			Corée, République de 4		
			Danemark 1		
			Écosse 9		
			Égypte 5		
			El Salvador 1		
			Émirats arabes unis 1		
			Ex-République yougoslave de Macédoine 2		
			Guyana 5		
			Hong Kong 84		
			Inde 435		
			Iran 5		
			Irlande 11		
			Israël 18		
			Jamaïque 18		
			Liban 1		
			Lituanie 1		
			Malte 1		
			Maurice 2		
			Mexique 1		
			Moldova, République de 1		
			Népal 1		
			Nigéria 4		
			Norvège 1		
			Nouvelle-Zélande 1		
			Ouganda 1		
			Pakistan 9		
			Pays-Bas 2		
			Pérou 4		
			Philippines 23		
			Pologne 3		
			Portugal 2		
			République dominicaine 1		
			Roumanie 12		
			Royaume-Uni 58		
			Russie 2		
			Slovaquie 1		
			Suède 3		
			Ukraine 1		
			Zimbabwe 3		
			Total 814		

¹ Compte tenu du fait que les candidats pourraient avoir reçu leur formation dans de multiples provinces/pays, aux fins de cette question, inclure seulement la province/le pays où un grade, diplôme ou autre certificat correspondant au niveau d'entrée requis pour exercer la profession ou le métier a été obtenu.

Commentaires supplémentaires :

g) Demandes traitées

Indiquez le nombre de demandes que votre organisme a traitées au cours de l'année sur laquelle porte le rapport.

Pays/provinces où les candidats ont reçu leur formation professionnelle initiale (avant que leur soit accordé l'emploi du titre protégé ou de la désignation professionnelle en Ontario)

**Un permis délivré dans une autre catégorie permet à son titulaire d'exercer avec des restrictions, mais le membre doit répondre à des exigences supplémentaires pour pouvoir obtenir un permis sans restrictions.

Du 1^{er} janv. au 31 décembre de l'année sur laquelle porte le rapport	Ontario	Autres prov. canad.	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
Nouvelles demandes reçues	1632	197	97	88	59	2073
Candidats cherchant activement à obtenir un permis (candidats ayant eu certains contacts avec votre organisme au cours de l'année sur laquelle porte le rapport)	282	48	11	24	22	387
Candidats inactifs (candidats n'ayant eu aucun contact avec votre organisme au cours de l'année sur laquelle porte le rapport)	0	0	0	0	0	0
Candidats répondant à tous les critères et autorisés à devenir membres, mais qui ne le sont pas devenus	0	0	0	0	0	0
Candidats qui sont devenus membres inscrits À PART ENTIÈRE	1512	133	82	60	32	1819
Candidats autorisés à recevoir un permis dans une autre catégorie**, mais à qui un permis n'a pas été délivré	0	0	0	0	0	0
Candidats à qui un permis a été délivré dans une autre catégorie**	0	0	0	0	0	0

Commentaires supplémentaires :

h) Catégories de certificat/permis

Indiquez les catégories de certificat/permis qu'offre votre organisme et donnez-en une description.

Vous devez préciser au moins une catégorie de certificat/permis [(sur la ligne a)] et en faire la description afin de remplir cette étape.

#	Certificat	Description
a)	Certificat général	Description (a) Un membre qui détient un certificat d'inscription de la catégorie générale peut exercer le travail social en Ontario. Il peut employer le titre de travailleur social ou de travailleur social inscrit et la désignation TSI.
b)	Certificat de membre inactif	Description (b) Un membre qui détient un certificat d'inscription de la catégorie de membre inactif ne peut pas exercer le travail social en Ontario. Il peut utiliser le titre de travailleur social ou de travailleur social inscrit et la désignation TSI, seulement si le titre ou la désignation est immédiatement suivi du terme « inactif ».
c)	Certificat de membre à la retraite	Description (c) Un membre qui détient un certificat d'inscription de la catégorie de membre à la retraite ne peut pas exercer le travail social en Ontario. Il peut utiliser le titre de travailleur social ou de travailleur social inscrit et la désignation TSI, seulement si le titre ou la désignation est immédiatement suivi du terme « retraité ».

Commentaires supplémentaires :

i) Examens et appels traités

Indiquez le nombre d'examens et d'appels que votre organisme a traités au cours de l'année sur laquelle porte le rapport (n'utilisez que des nombres entiers; n'utilisez pas de virgules ou de chiffres décimaux).

Pays/provinces où les candidats ont reçu leur formation professionnelle initiale (avant que leur soit accordé l'emploi du titre protégé ou de la désignation professionnelle en Ontario)

Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de l'année sur laquelle porte le rapport	Ontario	Autres prov. canad.	É.-U.	Autres pays étrangers	Inconnu	Total
Demands ayant fait l'objet d'un examen interne ou ayant été renvoyées à un comité statutaire de votre Conseil d'administration, comme un comité d'inscription	0	0	0	0	0	0
Candidats ayant interjeté appel d'une décision en matière d'inscription	3	0	0	0	0	3
Appels instruits	2	1	0	1	0	4
Modifications d'une décision en matière d'inscription à la suite d'un appel	0	0	0	0	0	0

Commentaires supplémentaires :

j) Personnel rémunéré

Dans le tableau ci-dessous, indiquez le nombre de membres du personnel rémunérés par votre organisme dans les catégories indiquées, au 31 décembre de l'année sur laquelle porte le rapport.

En fournissant les renseignements pour chacune des catégories de cette section, vous voudrez peut-être employer des décimales si vous comptez votre personnel en utilisant des demi-unités. Par exemple, un employé à temps plein et un employé à temps partiel pourraient représenter 1,5 employé.

Vous pouvez indiquer des décimales au dixième seulement. Par exemple, vous pouvez indiquer 1,5 ou 7,5, mais pas 1,55 ou 7,52.

Catégorie	Personnel
Total du personnel de l'organisme de réglementation	37,5
Personnel travaillant au processus d'appels	2
Personnel travaillant au processus d'inscription	10,5

Commentaires supplémentaires :

[RETOUR À L'INDEX](#)

2. Présentation

Par les présentes, je certifie que:

Nom de la personne ayant le pouvoir de signer au nom de l'organisme:

Laura Sheehan

Titre: Registrature adjointe

Date: 2020/02/26

[RETOUR À L'INDEX](#)